

## ANR AU 31 MARS 2021

- Un ANR de 9,26 € par action au 31 mars 2021 ;
- Un trimestre centré sur l'accompagnement des sociétés du portefeuille ;
- Deux cessions de participations indirectes ;
- Une trésorerie s'élevant à 1,6 million d'euros avant remontée de la plus-value de cession des dernières opérations.

Paris, le 28 avril 2021 – ALTUR INVESTISSEMENT (Euronext - FR0010395681 - ALTUR) publie son Actif Net Réévalué (ANR)<sup>1</sup> au 31 mars 2021, qui s'élève à **42,5 millions d'euros, soit 9,26 € par action**, en légère baisse de 2,3% sur le trimestre (ANR de 9,48 € au 31 décembre 2020).

Au 31 mars 2021, l'actif d'ALTUR INVESTISSEMENT est composé de :

- Un portefeuille de 23 participations valorisées à 43,5 millions d'euros ;
- Des disponibilités pour 1,95 million d'euros (correspondant à la trésorerie de 1,6 million d'euros complétée des disponibilités liées au contrat de liquidité) ;
- Des dettes financières de 3 millions d'euros (dont 2,75 millions d'euros de prêt bancaire).

François Lombard, gérant d'ALTUR INVESTISSEMENT commente :

*« L'équipe d'Altur Investissement a continué à s'investir à temps plein au portefeuille afin d'accompagner les dirigeantes et dirigeants. La légère baisse de l'ANR est essentiellement due à la provision sur la valeur d'une société du portefeuille dans le secteur de la santé, compensée partiellement par la revalorisation d'une participation dans le secteur de la distribution spécialisée. »*

### 2 cessions réalisées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 à travers le portefeuille secondaire Trophy Investissements

Altur Investissement a acquis en janvier 2020 un portefeuille secondaire de six participations dans des secteurs diversifiés, regroupés au sein de la SLP<sup>2</sup> Trophy Investissements. Trois cessions de participations de ce portefeuille ont été réalisées à la date de ce communiqué :

- En novembre 2020, la société Avencall/XiVO spécialiste de la téléphonie en VoIP ;
- En mars 2021, le groupe Vissal, producteur et distributeur de visserie boulonnerie ;
- En mars 2021 toujours, la société Webdyn spécialiste des solutions IoT dans le secteur de l'énergie et des objets connectés.

Ces cessions, toutes réalisées avec plus-value et un multiple moyen de 1,76x l'investissement, ont permis à la SLP Trophy Investissements de rembourser intégralement la dette d'acquisition et dégager de la trésorerie. Une remontée partielle de cette trésorerie de 1,2 million d'euros a été réalisée au profit d'Altur Investissement après le 31 mars 2021.

ALTUR INVESTISSEMENT a pour objectif de poursuivre la stratégie de cessions engagée en concertation avec les dirigeants et les autres actionnaires, en tenant compte du contexte sanitaire et de ses répercussions sur la situation macroéconomique et le marché du private equity.

<sup>1</sup> Cet ANR est calculé sans changement de méthode et présenté avant prise en compte de la part revenant aux commandités

<sup>2</sup> Créée par la loi Macron en août 2015, la société de libre partenariat (SLP) vient compléter l'offre de structures déjà disponibles en France qui permettent d'associer les investisseurs à la gouvernance d'un fonds d'investissement (comme les SICAV aux formats de société anonyme ou de SAS). La SLP doit permettre une flexibilité de gestion, à l'image des limited partnerships, tout en apportant une sécurité juridique aux gestionnaires et aux investisseurs (source AMF).

## À PROPOS D'ALTUR INVESTISSEMENT

ALTUR INVESTISSEMENT a vocation à accompagner – en tant qu'investisseur de référence ou coinvestisseur – des PME familiales et patrimoniales et ETI en forte croissance, essentiellement non cotées, sur des opérations de type capital-développement et transmission (OBO).

Code ISIN : FR0010395681 - Code Mnémonique : ALTUR – Euronext : Compartiment C

### Prochain rendez-vous :

29 avril 2021 : Assemblée Générale Annuelle

### Composition du portefeuille

A ce jour, les actifs financiers d'ALTUR INVESTISSEMENT sont répartis au sein de 18 sociétés, 3 FPCI et 1 portefeuille secondaire dans des secteurs stratégiques :

#### Santé :

- *Acropole*, concepteur et fabricant d'implants orthopédiques pour l'épaule, la hanche et le genou ;
- *Menix*, leader français des prothèses orthopédiques et des implants dentaires ;
- *BIOBank*, leader français dans le secteur des allogreffes ;
- *Cousin Biotech*, concepteur et fabricant de dispositifs médicaux implantables en textile technique ;
- *FPCI Capital Santé 1*, FPCI géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de la santé ;
- *FPCI Capital Santé 2*, FPCI géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de la santé.

#### Services générationnels :

- *Complétude*, n°2 du soutien scolaire en France ;
- *Kinougarde*, spécialiste de la garde d'enfants à domicile ;
- *Solem*, spécialiste du secteur de l'irrigation et du telecare ;
- *Babyzen*, spécialiste de la conception, la fabrication et la distribution de poussettes haut de gamme ;
- *Pompes Funèbres de France*, réseau de franchisés d'agences funéraires et gérant d'agences en propres ;

#### Transition énergétique :

- *Sermeta*, leader mondial des échangeurs thermiques en inox pour chaudières gaz à condensation ;
- *Countum*, leader français du comptage industriel et transactionnel de produits pétroliers.

#### Distribution spécialisée :

- *La Foir'Fouille*, leader français de la distribution de produits à prix discount ;
- *Demarne*, spécialiste de l'importation et du commerce de gros des produits de la mer ;
- *Log'S*, spécialiste des solutions logistiques e-commerce et retail.

#### Hôtellerie :

- *Mercury Nice Notre Dame*, établissement de 198 chambres ;
- *Mercury Lyon Centre Château Perrache*, établissement de 120 chambres ;
- *FPCI Turenne Hôtellerie II*, FPCI géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de l'hôtellerie.

#### Autres :

- *Béranger*, holding ;
- *Dromadaire*, spécialiste de l'envoi de cartes de vœux sur Internet ;
- *Trophy Investissements*, portefeuille détenant des titres de participation de 3 PME françaises.

## Contacts

**Altur Investissement**  
François Lombard ou  
Bertrand Cavalé  
Tél. : 01 86 64 01 82

**ACTUS finance & communication**  
Manon Clairet  
Relations Presse  
Tél. : 01 53 67 36 73  
[mclairet@actus.fr](mailto:mclairet@actus.fr)

**ACTUS finance & communication**  
Jérôme Fabreguettes-Leib  
Relations Investisseurs  
Tél. : 01 53 67 36 78  
[altur@actus.fr](mailto:altur@actus.fr)

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie. Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières dans tout autre pays que la France.

Ce document (y compris toute reproduction) ne doit pas être diffusé ou transmis aux Etats-Unis d'Amérique, en ce compris toute succursale ou agence d'une personne non-américaine mais résidente des Etats-Unis d'Amérique ou toute autre personne américaine. Tout manquement à ces restrictions pourrait constituer une violation de la réglementation des Etats-Unis d'Amérique relative aux instruments financiers (*United States Securities Laws*).

Au Royaume-Uni, le présent document est destiné uniquement aux (i) personnes qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements visées à l'article 19(1) du financial services and markets act 2000 (financial promotion ) order 2001 (l'« Order »), (ii) aux personnes visées à l'article 49(1) (high net worth entities) de l'Order, ou (iii) aux personnes qui sont qualifiées de clients intermédiaires au sens du chapitre 4 du Code de bonne conduite du FSA (l'ensemble de ces personnes étant ci-après désignées « personnes qualifiées »). Ce document n'est destiné qu'à ces catégories de personnes. Les personnes qui ne répondent pas à la définition de personnes qualifiées ne doivent pas prendre en compte ou se fonder sur ce document ou son contenu. La diffusion de ce document dans tout autre pays peut être soumise à des restrictions légales et les personnes en possession de ce document doivent prendre connaissance de ces restrictions et s'y conformer. En prenant possession de ce document vous êtes présumé accepter d'être lié par les limitations.